



Déficiência intellectuelle et élections européennes 2024



TOUS ÉLECTEURS !

DOSSIER DE PRESSE – Avril 2024

Des extraits de ce dossier de presse sont rédigés en FALC (Facile à lire et à comprendre), pour donner la parole aux personnes en situation de handicap de l'Adapei 69 qui ont décidé de faire valoir leurs droits et entendre leur voix.

Le FALC est une méthode qui a pour but de transcrire un langage classique en langage compréhensible par tous, notamment les personnes avec une déficience intellectuelle. Elle respecte des règles de simplifications lexicales et graphiques.

Contacts presse :

Amélie Naudion - Responsable communication - anaudion@adapei69.fr - 04 78 76 08 76

Aelya Noiret – Agence Etycom – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47

Handicap et élections européennes : parlons-en !

À quelques mois des élections européennes, qui auront lieu le 9 juin 2024, des personnes accompagnées par l'Adapei 69, membre du réseau Unapei, ont décidé d'aller à la rencontre des institutions européennes et des représentants politiques pour faire valoir leurs droits fondamentaux. Parmi les étapes clé de ce projet citoyen, un voyage à Bruxelles du 3 au 5 mars 2024 à l'occasion duquel ils ont pu échanger avec trois députés européens. Ainsi qu'une soirée spéciale à destination des élus locaux et candidats aux élections européennes pour mettre en lumière les obstacles à l'effectivité de leur droit de vote et faire émerger des solutions concrètes pour améliorer l'accessibilité des élections.

Ces actions s'inscrivent dans un projet plus large de l'Adapei 69 autour de la citoyenneté des personnes en situation de handicap, qui comprend aussi :

- **L'intervention de deux personnes avec une déficience intellectuelle au Forum des affaires sociales** organisé par la Métropole de Lyon et Eurocities début novembre, en présence de représentants des capitales européennes Vienne et Madrid ;
- **La visite du musée interactif Europa Experience** à Paris le 27 novembre dernier par une trentaine de personnes ;
- **La transcription en FALC – Facile à lire et à comprendre de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** par l'atelier de transcription de l'Esat La Courbaisse (Lyon 8) ;
- **La création de podcasts en langage adapté « audio clair »** avec la participation de personnes en situation de handicap pour présenter leurs attentes, les difficultés rencontrées, le fonctionnement des institutions européennes et des élections.

Ce projet citoyen est mené en partenariat et avec l'appui de la Maison des Européens de Lyon.



Facile à lire et à comprendre

Le facile à lire et à comprendre (FALC) est une méthode qui a pour but de transcrire un langage classique en langage compréhensible par tous. Elle respecte des règles de simplifications lexicales et graphiques.

Nous sommes un groupe de personnes de l'Adapei 69.

Nous sommes accueillies dans différents établissements :

Accueils de jour, IME, Esat, Résidence, Foyer de vie,

Foyer d'accueil médicalisé et Foyer d'hébergement.

- Nous voulons voter pour les élections européennes en juin 2024.
- Nous voulons comprendre à quoi sert l'Europe et le rôle d'un député européen.
- Nous voulons faire connaître le quotidien :
 - des personnes déficientes intellectuelles,
 - des personnes autistes
 - des personnes souffrant de troubles psychiques
 - et des personnes polyhandicapées.

Élections et déficience intellectuelle : pas si simple

Depuis 2019 et les dernières élections européennes, toutes les personnes en situation de handicap, y compris celles avec une déficience intellectuelle, bénéficient du droit de vote.

Mais il ne suffit pas de décréter le droit de vote pour le rendre effectif. Aujourd'hui encore, des milliers d'entre elles sont exclues de ce droit démocratique fondamental. Parmi les obstacles :

- Informations inaccessibles,
- Non-respect ou mauvaise interprétation des règles électorales dans certains bureaux de vote,
- Méconnaissance du handicap et idées reçues quant à leur supposée incapacité à faire des choix éclairés...

Pour rendre le processus électoral accessible, il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre de mesures concrètes :

- Créer des outils adaptés pour former les personnes en situation de handicap au monde politique et à ses institutions,
- Transcrire en FALC (Facile à lire et à comprendre) les démarches d'inscription sur les listes électorales,
- Rendre obligatoires les photos des candidats sur les bulletins de vote,
- Informer les assesseurs sur la possibilité des électeurs en situation de handicap d'être accompagnés pour voter,
- Rendre accessibles les informations provenant des candidats aux élections...

Telles sont les mesures que veulent défendre Martine, Pierre, Quentin, Thierry, Aurélie, Sébastien, Sylvie, Laetitia, Anthony et Stephen, en se rendant à Bruxelles du 23 au 25 octobre.

Le saviez-vous ?

Une proposition de loi électorale garantissant les droits politiques des personnes handicapées a été adoptée au Parlement européen le 3 mai 2022. Ce texte, relatif à l'organisation des élections européennes, « *garantit le droit de vote de tous les citoyens de l'UE, quelle que soit leur capacité juridique* », et impose aux Etats membres « *l'obligation d'améliorer l'accessibilité des élections européennes* », de leur apporter un « *accès égal aux documents et bureaux de vote* », de rendre possible une « *assistance au vote* » ou encore de « *veiller à ce que les personnes vivant en milieu résidentiel fermé puissent exercer leur droit de vote* ».



Facile à lire et à comprendre

En France, nous avons le droit de vote.

Mais ce n'est pas facile de voter.

Tout le monde ne sait pas lire.

Tout le monde ne peut pas parler.

Les personnes peuvent aussi avoir des problèmes de compréhension.

Le monde politique, c'est compliqué à comprendre.

Il faut s'inscrire sur les listes électorales.

On a besoin d'être accompagnés pour voter.

FOCUS - 3 jours à Bruxelles pour informer et convaincre

Un programme chargé attendait le groupe de 10 personnes qui s'est rendu à Bruxelles du 3 au 5 mars dernier :

- Rencontre avec l'association européenne Inclusion Europe, qui travaille sur l'autoreprésentation, l'accessibilité, la méthode FALC et porte un important plaidoyer en faveur de l'inclusion au niveau européen ;
- Rendez-vous avec les députés Catherine Amalric, Pascal Durand et Sylvie Guillaume ;
- Visite guidée du Parlement européen et du Parliamentarium ;
- Rencontre avec la délégation Auvergne Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon à Bruxelles.

Les rendez-vous avec les députées constituaient des temps forts de ces trois jours. Ils étaient l'occasion pour les personnes en situation de handicap d'échanger sur les missions d'un député européen et de présenter :

- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne transcrite en FALC par l'Esat La Courbaisse (Etablissement et service d'accompagnement par le travail de l'Adapei 69) ;
- Des propositions pour améliorer l'accès au droit de vote ;
- Des propositions pour améliorer l'accessibilité des lieux publics pour les personnes avec une déficience intellectuelle ;
- Des propositions pour lutter contre le rejet et le harcèlement des personnes en situation de handicap ;
- Des propositions pour adapter les établissements et services spécialisés.

Aujourd'hui, nous nous sentons « acceptés » mais pas inclus.



Quand je reçois les programmes électoraux des hommes politiques, je ne les comprends pas. Du coup, c'est mon père qui me les lit et me donne son avis. J'aimerais me faire mon avis toute seule.

Aurélie



Je ne sais pas lire et j'ai besoin d'être accompagné par ma mère pour aller voter. Sur les bulletins, il pourrait y avoir les photos des candidats, ou des pictos.

Il pourrait aussi y avoir des vidéos pour nous aider.

Stephen



FOCUS - Une soirée

spéciale théâtre-débat pour échanger et faire émerger des solutions concrètes

Les électrices et électeurs accompagnées par les établissements médico-sociaux de l'Adapei 69 comptent sur l'engagement des représentants politiques pour faire progresser l'accessibilité des élections et ont décidé de les inviter à participer à une soirée spéciale théâtre-débat : « **Europe et handicap : tous électeurs** », **lundi 13 mai 2024 à 18h30, au sein de l'Espace citoyen de la mairie de Lyon 8.**

Pour cette soirée spéciale, elles ont choisi de mettre en scène les obstacles qu'elles rencontrent pour rendre leur droit de vote effectif puis d'échanger avec les élus, organisateurs de scrutin et candidats.

L'occasion de faire émerger, de manière collective, des solutions pour améliorer les conditions de vote de tous.



Nos propositions pour améliorer l'accès au droit de vote

- ➔ **Former les personnes en situation de handicap au monde politique et à ses institutions** : les partis politiques, les rôles des institutions ...
Ces formations peuvent se faire à l'école, en IME, à l'Esat, dans les foyers.
Il faut créer des outils et un guide en FALC pour que tout le monde puisse avoir l'information.
- ➔ **Traduire en FALC les démarches d'inscription sur les listes électorales.**
- ➔ **Mettre les photos des candidats sur les bulletins de vote** pour les personnes non lectrices
- ➔ **Adapter les programmes des candidats pour les rendre compréhensibles par tous.**
Les traduire en FALC et en braille.
Ajouter un QR code menant vers une vidéo qui explique le programme du candidat de façon simple.
- ➔ **Créer une plateforme d'information sur les élections pour présenter les élections avec des mots simples**
- ➔ **Informé tous les assesseurs que les personnes en situa peuvent se faire accompagner pour voter.**



Vous avez dit accessibilité ?

J'arrive à me repérer dans les lieux publics et faire certaines démarches seul. Mais parfois, c'est compliqué de comprendre les papiers administratifs à fournir. J'ai besoin de l'aide de ma curatelle ou de mon éducateur. Mon handicap est invisible. J'ai vraiment l'impression qu'on nous prend pour des imbéciles.

Sébastien



A la mairie parfois, on nous demande des papiers, sans nous expliquer ce que c'est. On nous laisse nous débrouiller.

Stephen



Nos propositions pour améliorer l'accessibilité des lieux publics

Prendre en compte tous les handicaps dans les lieux publics :
PMR, surdité, cécité, déficience intellectuelle

- ➔ **Rendre obligatoire les annonces à l'oral des stations**
dans les transports en commun
- ➔ **Mettre en place la communication en FALC et en pictogramme**
dans tous les lieux publics
- ➔ **Avoir des référents handicaps dans les lieux publics**
- ➔ **Uniformiser les règles de gratuité et de réduction tarifaire**
pour les personnes en situation de handicap
 - dans les lieux culturels
 - dans les lieux sportifs



Inclusion et harcèlement



Facile à lire et à comprendre

Les personnes en situation de handicap doivent être incluses dans la société.

Aujourd'hui, nous nous sentons « acceptés » mais pas inclus.

Les personnes en situation de handicap sont peu visibles dans les médias.

Les personnes en situation de handicap
sont régulièrement victimes de moqueries, harcèlement.

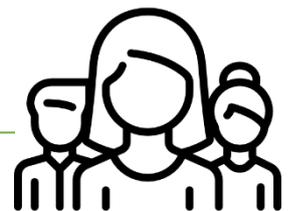
Notre handicap peut être invisible.

Il est souvent mal compris.



Nos propositions pour lutter contre le rejet et le harcèlement des personnes en situation de handicap

- **Mettre en place une large sensibilisation de la population**
à tous les handicaps (visibles et invisibles)
et notamment aux troubles du développement intellectuel.
- **Mettre en place une politique de lutte**
contre le harcèlement des personnes en situation de handicap.
- **Mettre en avant les personnes en situation de handicap**
Grâce aux médias et notamment à la télévision.
 - dans les lieux sportifs



L'autodétermination en marche !



Facile à lire et à comprendre

L'inclusion des personnes en situation de handicap, c'est important.

On nous a expliqué la Convention des Nations unies.

La convention dit que les personnes en situation de handicap doivent pouvoir choisir leur vie.

Nous voulons plus de choix et décider de notre avenir.

Nous voulons des projets communs comme tout le monde.

Nous voulons vivre notre vie et avoir l'accompagnement nécessaire pour nous soutenir dans notre vie.

Nous voulons les moyens financiers pour y arriver.

Nous voulons avoir les moyens financiers et humains pour vivre dignement.

Aller plus loin

www.adapei69.fr

Association familiale à but non lucratif, l'Adapei 69, qui fête en 2023 ses 75 ans, accompagne au quotidien 2 800 personnes dans 60 services et établissements médico-sociaux de la Métropole de Lyon et du Rhône, à toutes les étapes de leur vie : enfance et adolescence, vie professionnelle, habitat et vie sociale, accompagnement médicalisé. Grâce à l'engagement de 1 100 adhérents, 230 bénévoles actifs et 1 800 professionnels, elle agit pour répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et proposer des solutions innovantes pour une réelle inclusion : scolarisation, participation citoyenne, communication adaptée, formation et insertion professionnelle, participation citoyenne...

www.unapei.org

L'Unapei est le premier réseau associatif français de représentation et de défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Le réseau Unapei avec ses 330 associations membres, rassemble plus de 45 000 familles adhérentes, 78 000 professionnels de l'accompagnement et 200 000 personnes en situation de handicap avec troubles du neurodéveloppement (déficience intellectuelle, autisme...), polyhandicap ou handicap psychique.